



Master de Psychologie

Spécialité DEV Master : Psychologie du développement cognitif et social
de l'enfant et de l'adolescent

Institut de Psychologie – Université Paris Descartes

Charte pédagogique de stage – Master 1ère année

Présentation

Les stages sont une composante essentielle de la formation de l'étudiant en psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent. Les psychologues praticiens-référents sont donc des partenaires fondamentaux dans la formation des futurs psychologues.

Le document présent a pour objectif de préciser le projet pédagogique des stages et les engagements de l'Université et de l'étudiant dans cette activité.

Pour valider le Master, l'étudiant doit notamment avoir réalisé deux stages d'une durée totale minimum de 500h sur l'ensemble M1 +M2. Il est recommandé d'effectuer l'un en M1 de 220 heures, l'autre en M2 de 280 heures. Les étudiants peuvent dépasser ces exigences en réalisant des stages complémentaires, dans la mesure de la compatibilité avec les enseignements obligatoires.

Les informations suivantes concernent le stage obligatoire de M1. Elles visent à préciser les engagements et les responsabilités partagées par l'Université d'une part et les praticiens-référents d'autre part.

Qualifications du praticien-référent encadrant le stage : celui-ci est obligatoirement un(e) psychologue inscrit sur la liste ADELI et attestant d'au moins 3 années d'expérience professionnelle.

Critères du lieu de stage : l'établissement d'accueil du stagiaire doit permettre à celui-ci de faire l'expérience d'un travail en équipe pluridisciplinaire (psychologue, personnels médicaux ou éducatifs, secteur social, etc.) et d'avoir des contacts variés avec la population accueillie dans l'établissement (enfants ou adolescents, familles, etc.)

Il peut s'agir d'un établissement à caractère sanitaire, médico-social, social; d'un centre de bilan, d'une institution du secteur éducatif, ou d'une association relevant de l'un de ces secteurs, à condition que l'établissement emploie régulièrement le/la psychologue-référent(e) et permette ainsi un encadrement effectif et régulier du stagiaire sur le terrain.

Projet pédagogique du stage de M1- stage professionnalisant

Le stage de M1 est le premier stage obligatoire du cursus. Il a comme objectif de sensibiliser l'étudiant stagiaire à la pratique du psychologue.

4 objectifs fondamentaux sont visés :

- 1) Participation à l'institution et intégration à l'équipe. Le stagiaire-psychologue participe pleinement à la vie institutionnelle : réunions, synthèses, discussions ou présentation de cas, discussions d'équipe.

- 2) Pratique professionnelle. En M1, une participation sous forme d'observation active est demandée au stagiaire. Au cours de l'année, il assiste aux différentes activités assumées par le psychologue référent. Ces activités peuvent consister en :
 - a. Entretiens (enfants, adolescents, familles...)
 - b. Accueils et accompagnements psychologiques d'enfants ou d'adolescents
 - c. Participation aux examens psychologiques
 - d. Participation à l'élaboration des projets personnalisés de prise en charge des enfants ou adolescents
 - e. Animation et co-animation d'activités de groupe
 - f. Autres types d'interventions psychologiques

Compte tenu des objectifs visés, les activités confiées au stagiaire sont laissées à l'appréciation du praticien-référent psychologue.

- 3) Identification du rôle du psychologue. Par le travail avec le praticien-référent, le stagiaire est amené à acquérir des compétences, identifier les fonctions du psychologue au sein des équipes.
- 4) Rédaction d'un rapport de stage. Ce rapport constitue une réflexion approfondie sur l'expérience du stagiaire au sein de l'institution, incluant l'identification de la place et du rôle du psychologue ainsi qu'une auto-évaluation de la part du stagiaire.

L'ensemble des activités du stagiaire se déroule sous la supervision du praticien-référent. Cette supervision peut prendre des formes différentes. Il est indispensable que des temps de rencontre soient régulièrement réservés à la discussion de l'expérience du stagiaire et des situations cliniques rencontrées. L'étudiant ne peut pas avoir la responsabilité autonome de psychothérapies ou de programmes éducatifs.

Engagements mutuels

Pour soutenir cette démarche pédagogique, le Master inclut un enseignement spécifique visant à élaborer la pratique clinique (nommé « Suivi & Analyse des pratiques de stage »), encadré par un membre de l'équipe pédagogique de master exerçant lui-même comme psychologue. Cet enseignement se déroule tout au long de l'année, une fois par semaine, en petits groupes. Les étudiants y sont invités à réfléchir sur les situations cliniques rencontrées sur le lieu de stage. L'insertion dans un groupe de supervision de stage constitue pour les étudiants l'occasion de confronter leur expérience à celle des autres, de dédramatiser certaines situations, d'y réfléchir et d'élaborer de nouvelles stratégies.

Dans le cadre des stages de Master, l'Université, comme l'étudiant, s'engage au strict respect de la déontologie des psychologues. Les responsables pédagogiques du Master, ainsi que l'étudiant, s'engagent à respecter les règles et principes de fonctionnement de l'institution qui accueille les stagiaires.

Le praticien-référent s'engage à encadrer le stagiaire dans ses activités, à superviser sa pratique et lui apporter un soutien. Il favorise l'intégration du stagiaire dans l'institution. Il donne un retour d'information constructif et critique sur les activités réalisées par le stagiaire.

Spécificités du stage / attentes particulières de l'institution

(à remplir par le praticien-référent)

Volume horaire du stage (par semaine et au total):

Contenu :

Signatures :

Fonction	Nom, Prénom, email	Institution	Date	Signature
Psychologue-référent				
Responsable des stages		Université Paris Descartes		
Enseignant-référent du groupe de suivi de stage		Université Paris Descartes		
Etudiant-stagiaire		Université Paris Descartes		